



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

**Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n° 1389 du 18 octobre 2024 des honorables Députés Madame Paulette Lenert et Monsieur Mars Di Bartolomeo.**

- Comme Madame la Ministre avait annoncé en début de l'année que des pourparlers seraient prévus avec l'AMMD, nous aimerions savoir quels ont été les résultats de ces pourparlers concernant cette matière ?

Ces pourparlers sont toujours en cours.

- Les représentants de l'AMMD ont-ils entretemps repris leur siège au conseil de gérance de l'Agence eSanté ? Dans la négative, quelles sont les perspectives en vue d'un retour ?

Les réflexions sont toujours en cours et le Ministère est confiant qu'elles vont être finalisées en fin d'année.

Luxembourg, le 20 novembre 2024

La Ministre de la Santé  
et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez